Notification préalable d'une concentration

(Affaire M.10059 — SK hynix/Intel's NAND and SSD business)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2021/C 139/07)

1. Le 13 avril 2021, la Commission a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil ([1]), d'un projet de concentration.

Cette notification concerne les entreprises suivantes:

— SK hynix Inc. («SK hynix», Corée),

— division NAND et SSD d'Intel («la cible», États-Unis).

SK hynix acquiert, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), du règlement sur les concentrations, le contrôle exclusif de plusieurs parties d'Intel, la cible.

La concentration est réalisée par achat d'actifs.

2. Les activités des entreprises concernées sont les suivantes:

— SK hynix: entreprise multinationale présente dans les secteurs suivants: i) semiconducteurs pour mémoires telles que les mémoires vives dynamiques («DRAM») et les mémoires flash NAND; ii) solutions de stockage, telles que les SSD basés sur la technologie NAND et iii) semiconducteurs de systèmes tels que les capteurs d'images à semiconducteurs à oxyde de métal complémentaire («CMOS»);

— la cible: mise au point, conception, fabrication, assemblage, réalisation d'essais, commercialisation et vente de produits utilisant la technologie de la mémoire non volatile, communément appelée «mémoire flash NAND» dans le secteur des semiconducteurs. La cible exerce également des activités relatives à la mise au point, la conception, la fabrication, l'assemblage, la réalisation d'essais, la commercialisation et la vente de SSD utilisant la mémoire flash NAND.

3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement sur les concentrations.

4. La Commission invite les tiers intéressés à lui présenter leurs observations éventuelles sur ce projet de concentration.

Ces observations devront lui parvenir au plus tard dans un délai de dix jours à compter de la date de la présente publication. Il y a lieu de toujours préciser la mention suivante:

M.10059 — SK hynix/Intel's NAND and SSD business

Ces observations peuvent être envoyées par courrier électronique, par télécopie ou par courrier postal. Veuillez utiliser les coordonnées ci-dessous:

Adresse électronique: COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu

Fax +32 22964301

Adresse postale:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Greffe des concentrations
1049 Bruxelles
BELGIQUE

([1]) JO L 24 du 29.1.2004, p. 1 (le «règlement sur les concentrations»).